

Pour mieux préparer votre retraite, le Groupe Secob vous accompagne

QUESTIONS

- Bénéficierez-vous d'une retraite à taux plein ?
- Quel sera le montant de votre future retraite ?
- Avez-vous intérêt à racheter des trimestres ?
- Est-ce suffisant pour maintenir votre niveau de vie à la retraite ?
- Et votre conjoint : que percevra-t-il ?
- Quel choix devez-vous effectuer et quand ?

“ Un diagnostic personnalisé nous a permis d'anticiper le départ en retraite de l'un de nos clients et de lui faire bénéficier de l'exonération de plus-value pour départ à la retraite dans le cadre de la cession de son entreprise. ”

Christophe Mérel, Groupe Secob

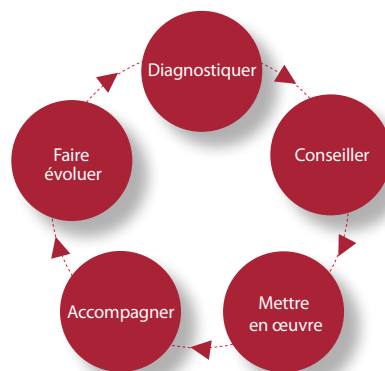
« Groupe Secob, la réussite en commun »

GROUPE SECOB

■ AUDIT, CONSEIL ET EXPERTISE COMPTABLE

NOTRE APPROCHE : un diagnostic personnalisé

- Grâce à une collecte exhaustive d'informations et une reconstitution de votre carrière, nous diagnostiquons pour vous vos différents niveaux de rente.
- Puis dans le respect de vos objectifs, nous optimisons votre situation.
- Vous bénéficiez d'**une étude personnalisée, réalisée par un professionnel de la protection sociale** indépendant qui vous conseillera avec rigueur, professionnalisme et déontologie.
- La prise en charge par votre Conseiller de tout l'administratif pour la reconstitution de votre carrière, vous offre un **gain de temps** considérable.
- Vous êtes assuré de disposer de toutes les **informations nécessaires et mises à jour en fonction de la législation** en vigueur et des réformes successives.
- **Chaque situation particulière** rencontrée au cours de votre carrière professionnelle sera prise en compte.
- **Anticiper** vous permettra de vous constituer des revenus complémentaires de substitution pour vous assurer le niveau de vie auquel vous êtes habitué, sans alourdir votre imposition.
- Vous **bénéficiez d'un suivi régulier de votre situation** vous permettant d'opérer les ajustements adaptés de vos solutions.



CONDITIONS DE REALISATION ET DE VENTE

- **Contenu :** collecte des informations, étude et comparaisons, restitution et préconisations.
- **Durée :** compter maximum 1 mois entre la collecte de toutes les informations et notre restitution.
- **Intervenant :** un collaborateur spécialisé du cabinet sous la supervision de votre Expert-Comptable.
- **Prix :** 900 € H.T à 1800 € H.T, en fonction de la complexité de l'analyse. Interrogez votre collaborateur régulier pour des compléments d'information.

Vos conseillers Groupe Secob

Frédérique Graff, Consultante en Protection Sociale - Tél. : 02 99 68 86 93 - frederique.graff@strategie-capital.com
 David Kerboul, Juriste en Droit Social - Tél. : 02 99 83 54 26 - david.kerboul@secob.fr